

Qwant : les données de Google vont « réduire l’avantage d’une domination monopolistique »

Contrer Google avec ses propres données



Google va devoir partager ses données de recherche avec des moteurs concurrents en Europe. Un tremblement de terre pour le géant du web, qui devrait permettre l’émergence d’une concurrence plus affûtée. Next fait le point avec Boris Lecoeur, nouveau directeur général de Qwant.

Mickael Bazoge
Le 28 juillet à 13h37

Internet18 min

À partir de janvier 2027, Google sera tenu de [partager les données de recherche](#) avec ses rivaux en Europe. Requêtes, clics et autres signaux seront donc accessibles à la concurrence qui a besoin de ces données pour améliorer leurs propres services... et se poser finalement en vrais rivaux du leader incontesté de la recherche en ligne.

L’occasion était toute trouvée pour discuter avec [Boris Lecoeur, nouveau directeur général de Qwant](#), sur les implications de cette décision. Après neuf années passées chez AWS, devenu vice-président de Cloudflare en France, il a rejoint le moteur de recherche français au mois de mai.

Bruxelles impose à Google d’ouvrir Android aux assistants IA et ses données de recherche

Droit16/07/2026 15h535

Cet entretien a été condensé et légèrement édité pour plus de clarté.

Une avancée et un changement d’approche majeurs

>> À partir de janvier prochain, Google va devoir partager les données de recherche avec des moteurs concurrents. J’imagine que c’est plutôt une bonne nouvelle pour Qwant mais dans la pratique, à quoi ces données vont-elles vous servir ?

On pense que c’est une avancée majeure pour la Commission européenne et c’est un changement d’approche majeur. Ce ne sont plus uniquement des sanctions, mais vraiment une intention et un but de réduire l’avantage structurel d’une domination monopolistique.

C’est vrai qu’il n’y a pas de précédent d’une société qui a pu accumuler et capturer autant de données sur l’ensemble des citoyens depuis son existence. Et c’est ce qui explique que c’est très compliqué de concurrencer Google, parce que les données et leur volume, ainsi que le nombre d’informations qu’ils capturent quotidiennement, font que c’est un cercle vertueux pour eux. Plus ils ont d’utilisateurs, plus ils ont de volume, plus ils ont de volume, plus précises sont leurs réponses, et du coup plus ils peuvent continuer à capturer davantage d’utilisateurs.

Donc la décision de la Commission est vraiment un événement important.

Concernant l’utilisation des données, cela va nous permettre d’aller plus vite dans notre indépendance technologique, d’être plus précis sur certains types de recherches et de requêtes qu’on appelle les « long tails », c’est-à-dire des recherches très particulières que seul Google voit et qu’on ne peut pas capturer, ne serait-ce que par la volumétrie qui n’est pas du tout la même.

Quand on a 90 % de parts du marché des moteurs de recherche, forcément on capture beaucoup plus de recherches.

Nous donner la capacité d’accéder au système de classement va nous donner la possibilité de voir si les documents ont été cliqués ou pas, et la manière dont l’utilisateur s’est comporté par rapport à ces documents, c’est essentiel. Cela nous permet de mieux classer les documents et les pages des données qui vont être partagées par Google.

On sera dans l’incapacité de reconstituer les requêtes faites sur Google

>> Pendant les discussions avec Bruxelles, Google a multiplié les alertes sur la sécurité des données anonymisées qui vont être fournies aux moteurs de recherche tiers. Est-ce que ces données anonymisées vous permettront de retracer l’utilisateur ou pas ?

Alors non, pour différentes raisons. Un, il y a de l’anonymisation qui est en place. Deux, le nombre de sociétés qui auront accès à ces données est très limité, les données ne seront pas partagées publiquement. Trois, nous avons une obligation légale et contractuelle de ne pas essayer de faire de la réidentification de données. Si on devait le faire, nous serions condamnés.

En dernier lieu, il y a aussi tout un audit des systèmes de sécurité que nous mettons en place au sein de nos entreprises, pour s’assurer qu’un certain nombre de garde-fous soient en action.

C’est évident que Google ne voulait pas se laisser faire, mais c’est assez cynique qu’ils attaquent sous l’angle de la vie privée, alors que le moteur de recherche connaît autant la vie privée de tous les citoyens. Quelque part, ça montre qu’ils ont aussi des ingénieurs qui sont très pointus sur la capacité à réidentifier et reconstituer les sessions à partir de données disjointes les unes des autres.

Il faut savoir que les données qui vont être partagées ne seront pas faites sous la forme de sessions. Chaque requête va être indépendante l’une de l’autre, et on sera dans l’incapacité de reconstituer la personne à l’origine de la requête.

Notre crédo chez Qwant, c’est le respect de la vie privée. Nous n’enregistrons pas de données personnelles ni d’historique de requêtes, nous tronquons les adresses IP. Nous sommes vraiment dans l’impossibilité de reconstituer les requêtes faites sur Google, et de reconstituer les données de la personne qui a saisi la requête.

Petit détour pour évoquer le délicat dossier Bing. En février 2025, la CNIL prononçait [un rappel à la loi à l’encontre de Qwant](#) concernant l’exploitation de données « essentiellement techniques » avec le moteur de recherche de Microsoft. Les faits remontent à 2019, mais l’occasion était trop belle d’évoquer le sujet avec les représentants de Qwant sur les suites de [ce dossier au long cours](#).

Au rappel de cette histoire, Qwant nous a indiqué qu’il ne s’agissait pas d’une sanction de la CNIL, et que le problème a été corrigé dans les conditions générales d’utilisation en 2020. L’acquisition de l’entreprise par [Synfonium en 2023](#) a scellé l’affaire, malgré ce rappel à l’ordre de la commission. La politique de confidentialité est depuis restée la même : pas de transmission de données, pas de stockage des données personnelles. Retour à l’interview.

 Il reste 74% de l'article à découvrir.

 [Se connecter](#)



Soutenez un journalisme indépendant, libre de ton, sans pub et sans reproche.

 Accédez en illimité aux articles

 Profitez d'un média expert et unique

 Intégrez la communauté et prenez part aux débats

 Partagez des articles premium à vos contacts

[Abonnez-vous](#)

Commentaires (10)

- **Nozalys**
Aujourd'hui à 13h59

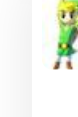
...

Je pourrais me re-laisser tenter par Qwant, mais je vais encore attendre un peu... de voir comment ça évolue sur le côté IA dont je refuse l'usage imposé.

5
- **ilink**
Aujourd'hui à 14h15

...

J'ai hâte que la Commission européenne impose à Apple le libre choix de son moteur de recherche sur safari.

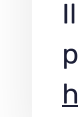
On pourrait mettre Qwant par exemple
- **Frari**
Aujourd'hui à 14h23

^ ...

imposer quelque chose qui existe déjà ? superbe idée
- **ilink**
Modifié aujourd'hui à 14h26

^ ...

Bah non. On ne peut pas mettre librement son moteur de recherche.

Renseignez-vous :)
- **Frari**
Modifié aujourd'hui à 15h17

^ ...

et réciproquement

Il y a au moins dix ans j'utilisais déjà DDG avec safari que je n'utilise plus ; pour ce faire, même pas besoin de savoir lire : <https://duckduckgo.com/duckduckgo-help-pages/change-default-search-engine/safari>
- **ilink**
Modifié aujourd'hui à 15h55

^ ...

Vous le faites exprès ? Voici la liste des moteurs :

Google
Yahoo
Bing
DuckDuckGo
Ecosia.

Vous n'avez aucun bouton pour mettre le moteur que vous souhaitez qui n'est pas dans la liste imposée par Apple.

Je parle bien évidemment de Safari sur iOS..
- **fdorin**
Aujourd'hui à 14h40

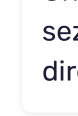
...

Je sais que l'histoire de Qwant a eu pas mal de remous, mais je trouve quand même dommage, qu'en 2026, Qwant n'ait toujours pas un index en propre et se repose encore en partie sur des solutions tierces. Ca fait quand même 13 ans que le moteur existe, qu'il a eu de nombreux financements publics, et force est de constater qu'on est encore loin du 95% de requêtes sur un index propre (je ne vise même pas les 100%).

C'est triste à dire, mais Qwant, je n'y crois plus vraiment...

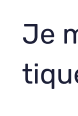
5
- **lux**
Aujourd'hui à 15h54

^ ...

Et les lentes deviennent absolument insupportables, quand il ne faut pas carrément relancer sa recherche. Je me forçais à l'utiliser jusqu'à présent, mais je sens que j'arrive à ma limite...
- **SebGF**
Il y a 23 minutes

...

Une centaine de clients testent cette API, chez certains elle est même en production. Infomaniak est un client as-sez emblématique qui a développé un chat IA souverain, Euria, sur lequel l'ancrage web se fait sur notre plateforme directement.

Ah ben ça veut donc dire que j'utilise indirectement Qwant quand je fais de la recherche avec Euria.
- **scandinave**
À l'instant

...

Je me suis laissé tenter par kagi comme moteur de recherche. c'est payant (~12€/mois). Au début j'étais un peu sceptique mais je ne m'en passerais plus. Il a sont propre index, les réponse sont pertinente et surtout ultra rapide.

Certe cela fait chère, mais il y a dedans in service de traduction, un llm intégré avec plusieurs modèles comme kimi.

